

Monsieur Michel GUILLOT
Préfet de Seine et Marne
12 rue des Saints Pères
77010 MELUN Cedex

Avon, le 5 novembre 2009

**Objet : Cité administrative de Melun - stationnement des Personnes à Mobilité Réduite
Non-respect de la loi "handicap" de 2005 - Non-respect du Décret 2006-1658 du 21
décembre 2006 effectif depuis le 1er juillet 2007.**

Monsieur le Préfet,

Par la présente, nous nous vous saisissons officiellement afin qu'une enquête administrative soit ouverte concernant les travaux d'aménagements du nouvel accueil du public de la cité administrative de Melun.

Nous avons en effet constaté que cet établissement, dont la finalité est pourtant de recevoir du public (pas moins de cinq administrations) et en dépit de sa toute récente installation (le nouvel accueil n'est opérationnel que depuis trente six mois seulement), ne présente à ce jour pas la moindre place de stationnement pour les personnes handicapées et à mobilité réduite contrairement à la législation en vigueur (loi "Handicap du 11 février 2005) et plus particulièrement au Décret 2006-1658 du 21 décembre 2006, effectif depuis le 1er juillet 2007.

Nous vous invitons à voir la vidéo de cette infraction sur notre site Internet www.accessiblepourmoi.com (cliquez sur la vignette "**YouTube**" ou la vignette "**Coup de gueule**").

Nous estimons qu'il manque pas moins de trois ou quatre places de stationnement pour personnes à mobilité réduite à proximité de l'accueil de ce bâtiment administratif recevant du public.

Nous souhaitons vivement que les services techniques concernés réalisent dès que possible les travaux nécessaires à la création des places manquantes.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Comptant sur votre diligente intervention, nous vous prions d'agréer Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.



Jean-Michel Royère
Président

copie : Le Secrétariat Général du Gouvernement
Le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Collectivités Territoriales
Le Secrétaire d'état chargé de la famille et de la solidarité